

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 21 avril 2021

OBJET : Renouvellement partiel des membres du bureau OGS

L'an Deux Mille vingt et un, le mercredi 21 avril à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Étaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Magali BARDOU, Phillipe ANDRIEU, Hervé BARO, Tamara RIVEL, Chloé DANILLON, Michel PROUST, Pascal VALIERE, Didier CARBONNEL.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs ; Laurence GASC, Régis BANQUET, Magali ARNAUD (supplée par Didier CARBONNEL), Didier CODORNIOU, Hélène GIRAL, Patric ROUX, Jean-Noël LLOZE

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

En vertu de l'article L5211-10 du C.G.C.T.

Vu l'arrêté préfectoral n°2012292-0005 en date du 29 novembre 2012, relatif aux statuts du syndicat mixte du grand site de la cité de Carcassonne et notamment l'article 9 définissant la composition du bureau de la manière suivante :

- Un Président,
- Trois Vices Présidents,
- Un autre membre de l'organe délibérant.

Et précisant que chaque membre fondateur doit être au moins représenté dans le bureau par un membre, il conviendra de procéder à l'élection partielle des membres du bureau pour la Région.

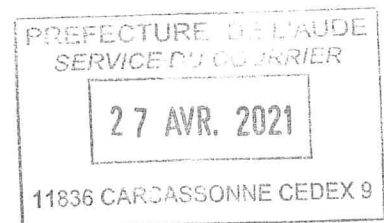
Le déroulement des votes se passent selon la même procédure que celle appliquée à la désignation du Président (appel à candidature, vote au scrutin secret et nomination).

Il proposé à l'Assemblée délibérante de procéder à l'élection partielle des membres du bureau par scrutin secret. Sont élus dans les formes et les conditions du Code Général des Collectivités Territoriales

1^{er} Vice-Président Philippe ANDRIEU Conseil Régional D'Occitanie

Pour rappel des membres du bureau actuel

Président	M. Gérard LARRAT	Ville de Carcassonne
3 ^{ème} Vice-Président	M. Régis BANQUET	Carcassonne Agglomération
2 ^{ème} Vice-Président	M. Hervé BARO	Conseil Départemental de l'Aude
Autre membre	Mme Tamara RIVEL	Conseil Départemental de l'Aude



Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :
Publication par affichage le :
Le Président



Pour extrait certifié conforme,
Le Président

